

GESTION DE CRISE

CORONAVIRUS COVID-19 - COMMUNIQUÉ N°5

**LA MÉTROPOLE MOBILISÉE POUR LA CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC
MET 20 000 MASQUES CHIRURGICAUX À DISPOSITION DE L'AGENCE
RÉGIONALE DE SANTÉ PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR**

Dans un contexte inédit marqué par des restrictions fortes visant à limiter au maximum la propagation du coronavirus Covid-19, et malgré un impact avéré sur ses activités, la Métropole Aix-Marseille-Provence met tout en œuvre pour assurer la continuité de ses missions essentielles et vitales au service du public.

Par ailleurs, afin de soutenir l'équipement des professionnels de santé, personnels soignants et de secours mobilisés pour lutter contre la propagation du Covid-19 et prendre en charge les personnes affectées, à la demande de la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence et du Département des Bouches-du-Rhône, 20 000 masques chirurgicaux ont aujourd'hui été mis à la disposition de l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur en accord avec le Préfet de région.

Cette dotation, issue des stocks métropolitains, vient compléter les 10 000 masques déjà fournis au Bataillon des Marins-Pompiers de Marseille et aux pilotes du Grand port maritime de Marseille, et les 30 000 masques de type FFP2 qui seront également livrés dès demain par le Département des Bouches-du-Rhône.

Protection des agents d'exploitation de la Métropole

A travers l'activation de son Plan de continuité d'activité, la Métropole met tout en œuvre pour continuer à assumer ses missions essentielles et vitales pour l'ensemble de la population, notamment en termes de salubrité et d'hygiène publiques.

A ce titre, elle recourt à tous les moyens dont elle dispose pour protéger ses agents d'exploitation afin qu'ils assurent leurs missions d'intérêt général dans la plus grande sécurité et en limitant les risques auxquels ils sont exposés. Ces derniers ont ainsi, au fur et à mesure des livraisons, été dotés de matériels de protection (masques, gants, gels hydroalcooliques, essuie-mains à usage unique) tandis que la désinfection des équipements est régulièrement assurée (cabines des bennes de collecte d'ordures ménagères, etc.).

La mission des agents d'exploitation de la Métropole est essentielle dans la situation sanitaire actuelle et leur rôle crucial pour accompagner au mieux les mesures de confinements auxquels l'ensemble de nos concitoyens doivent se conformer.

Transports

Dès aujourd'hui, l'offre de transport est ajustée et les amplitudes horaires sont conservées mais les fréquences sont réduites le soir à partir de 21h00 selon les modalités suivantes :

- > L50 Aix-Marseille : un départ toutes les heures contre toutes les 30 minutes d'ordinaire
- > L91 Marseille Saint-Charles - Aéroport Marseille-Provence : un départ toutes les 30 minutes
- > lebus+ l'aixpress à Aix-en-Provence : diminution de la fréquence à un véhicule sur deux

Les liaisons maritimes opérées par la Régie des Transports Métropolitains à Marseille sont stoppées à partir d'aujourd'hui (ferryboat et navette Vieux-Port - L'Estaque). Seule la navette du Frioul continue de circuler.

Les voyageurs peuvent suivre l'évolution des horaires et du trafic sur le site lepilote.com.

CONTACTS PRESSE

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE
Responsable du Service Presse : Stéphane GIREAU
T : 04 91 997 997
stephane.gireau@ampmetropole.fr